

Bourse Abonnement Écureuil

Le service **Bourse Abonnement Écureuil** vous permet de **diversifier votre épargne** et de vous **constituer progressivement** un capital tout en cherchant à **lisser les effets** de la fluctuation des marchés et des coûts d'acquisition. Les abonnements permettent un **investissement régulier automatique sans effort**.

Sur quel type de compte?

Sur votre Compte-Titres Ordinaire (CTO) ou votre Plan d'Épargne en Actions (PEA)⁽¹⁾.

Mon capital est-il disponible ?

OUI ! Pas d'engagement dans le temps : vous pouvez clôturer votre abonnement et revendre vos titres à tout moment⁽²⁾.

Quels fonds choisir ?

Des fonds qui vous ressemblent : vous choisissez un fonds selon vos convictions (ex : éco-responsables ou solidaires), vos objectifs d'investissements, votre horizon de placement, votre tolérance au risque, votre capacité à subir des pertes ainsi que votre niveau de connaissance et d'expérience en matière financière.

Quel montant investir ?

Même sans un capital important au départ, vous pouvez investir : vous choisissez le montant et la fréquence des versements sans nécessairement d'effort d'investissement important⁽³⁾.

L'investissement programmé ne garantit pas systématiquement une performance supérieure à l'investissement en une seule fois car la performance dépend des tendances des marchés financiers et/ou des orientations de gestion des fonds. Investir dans des produits financiers comporte des risques liés à la fluctuation des marchés boursiers : ni le capital, ni le rendement ne sont garantis. Vous devez donc être prêt à accepter de perdre tout ou partie de l'épargne investie.

Simplicité et Flexibilité

Vous définissez votre investissement lors de la souscription mais RIEN N'EST FIGÉ : en ligne, vous pouvez modifier le montant et la périodicité⁽²⁾ de vos versements quand vous le souhaitez (*la suspension et la clôture se font en agence*).

Enveloppe	Périodicité ⁽³⁾	Montant ⁽³⁾	Échéance	Support
CTO ou PEA ⁽¹⁾	Mensuelle, Trimestrielle, Semestrielle, ou même Annuelle	Libre <i>Selon votre souhait d'investissement</i>	Date de vos versements <i>(ex : le 10 du mois)</i>	Large choix de fonds OPC éligibles

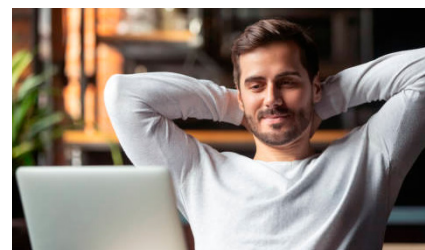
Les caractéristiques, le profil de risque/rendement, les frais relatifs au fonds sont détaillés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), merci d'en prendre connaissance avant tout investissement (*disponible sur votre espace bourse ou auprès de votre conseiller*).

Une épargne maîtrisée

Il n'est pas facile de savoir quand investir sur les marchés financiers.

Les abonnements permettent de lisser les coûts d'acquisition :

- lorsque les **marchés baissent**, vous achetez plus de parts avec le même montant investi ;
- lorsque les **marchés remontent**, vous achetez moins de parts, mais vos parts achetées en période de baisse bénéficient de la hausse des marchés.



L'ASTUCE

Vous pouvez investir dans **plusieurs fonds**⁽⁴⁾ différents en souscrivant plusieurs abonnements. Ainsi vous **diversifiez votre épargne** en accord avec vos convictions.

⁽¹⁾ service également disponible sur un contrat d'assurance-vie.

⁽²⁾ selon conditions fiscales en vigueur et éventuels frais de sortie.

⁽³⁾ selon les montants minimums et périodicités proposés par votre banque. Voir la brochure tarifaire de votre établissement.

⁽⁴⁾ selon tarif en vigueur dans votre Caisse d'Épargne. Voir la brochure tarifaire de votre établissement pour connaître les frais liés à ce service.

Photos ©Getty Images

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital social de 173 613 700 €. RCS : Paris n°493 455 042 - Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13. N° Orias de BPCE 080 45 100.